

Le 10 septembre FO-DGFIP Corrèze a demandé audience auprès du DDFIP pour faire le point sur de potentielles fusions de directions locales.

A notre question «oui ou non une fusion des directions 19-23 et 87, est-elle à l'ordre du jour ? » Monsieur Odru nous a livré l'analyse ci dessous :

« Au sujet des fusions de directions, il n'y aura aucune préfiguration d'aucune sorte. Aucun sujet de ce type n'est sur la table. Et pour cela il faudrait un changement de constitution.

Il y a cependant des réflexions demandées par le DG sur différents sujets. Ainsi pour les départements du 59 et du 62, comment vider une partie des emplois d'une ville comme Lille pour alimenter des bassins de vie comme Arras?!!! Même chose pour le Loiret le Loir-et-Cher. Comment améliorer nos relations et travailler en plus grande synergie. Peut-on continuer à avoir deux divisions RH, BL... ?

Par ailleurs, il y a la vraie ruralité. On réfléchit sur comment améliorer nos relations inter-départementales. Mais pas question de vider un département pour en renforcer un autre.

Deuxième temps de la réflexion, il nous faut réfléchir à une géographie revisitée. Comment faire que dans les départements ruraux, il puisse y avoir maintien des emplois alors que l'on devrait en perdre. On devrait y parvenir par le travail à distance. Ainsi Tulle municipale pourrait traiter les paies de Bobigny !!!

Et puis comment s'y prendre dans des départements petits ou moyens sur le transfert d'activités détachables: ainsi en est il du centre de formation professionnelle à Nevers, dans la même idée, ne pourrait-on pas envisager de mettre la DNID à Brive.

Ce sont des réflexions personnelles.

On reste néanmoins en attente de la note des 4 ans sur les emplois pour se prononcer et y voir plus clair.

En conclusion, il faut désengorger les centres urbains et mettre le boulot là où les agents habitent et réfléchir à une organisation inter-départementale»

Ces explications sont loin de nous rassurer. C'est ce que nous avons indiqué au Directeur.

En effet on rappelle que le 9 mars en groupe de travail sur CAP22, le Directeur Général avait déjà évoqué la possibilité d'un état major unique pour des départements de faible importance.

Par ailleurs comment nous faire croire que de s'interroger sur le fait d'avoir deux divisions de même nature dans deux départements, voire de souhaiter alimenter des bassins de vie infra mais aussi inter départementaux ne serait pas une réflexion sur la fusion à terme des directions locales !!!

Le 11 juillet Monsieur Darmanin a invité Monsieur Odru comme toutes les directions locales à faire remonter ses propositions pour la mi-octobre.

On peut craindre que notre Directeur ne confirme le mois prochain, au ministre les propositions qu'il nous a détaillées.

FO DGFIP Corrèze ne se laissera pas abuser pas des propositions qui vont dans le sens d'un appel à la fusion des directions locales, et à la poursuite du regroupement des structures, tant en zone urbaine qu'en zone rurale,

FO DGFIP Corrèze s'oppose au démantèlement de notre direction et de notre réseau rural,

FO DGFIP Corrèze revendique le maintien de toutes les structures et les emplois qui s'y rattachent ,

FO DGFIP à vos côtés, **FO** DGFIP de votre côté, **adhérez à Force Ouvrière**